

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Le 11 avril 2017, à 19 heures en la mairie de Montmachoux se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire Patrick **JACQUES**, sur convocation remise le 24 mars 2017.

Étaient présents : MM. CHARBONNIER Jean-Baptiste, CHARET Monique, CRETON Bernard, DUBOIS Martine, JACQUES Patrick, PLATEAU Thibaut, TOURNIER Gérard.

Était absente : Marie-Hélène BLANCHET (Pouvoir à Bernard CRETON)

Était absent non excusé : GLEIZES Emmanuel,

Secrétaire de séance : Martine DUBOIS

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour un point concernant le groupement de commande « Electricité » proposé par le SDESM. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Adoption du compte-rendu de la séance du 16 février 2017

Monsieur le Maire donne la parole aux membres présents du conseil quant au procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 16 février 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents, **approuve** le compte-rendu de la séance du 16 février 2017.

Budget Principal (Approbation du compte de gestion 2016)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2016 de Monsieur le Trésorier, conforme au compte administratif de la commune, qui s'établit comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	461 953,00 €	237 775,00 €	699 728,00 €
Titres de recettes émis	339 188,53 €	177 333,60 €	516 522,21 €
Réductions de titres	0,00 €	0,00 €	000 €
Recettes nettes	339 188,61 €	177 333,60 €	516 522,21 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	461 953,00 €	237 775,00 €	699 728,00 €
Mandats émis	309 347,89 €	146 379,08 €	455 726,97 €
Annulations de mandats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses nettes	309 347,89 €	146 379,08 €	455 726,97 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	29 840,72 €	30 954,52 €	60 795,24 €
Déficit			

Les conseillers présents **approuvent à l'unanimité** le compte de gestion 2016 de la commune.

Approbation du compte administratif 2016 (budget principal)

Le Compte Administratif 2016 de la commune de MONTMACHOUX se présente comme suit :

SECTIONS	CA 2014	CA 2015	Crédits 2016	CA 2016
Total des dépenses de fonctionnement	169 657,46 €	174 777,54 €	237 775,00 €	146 379,08 €
Total des recettes de fonctionnement	243 860,12 €	245 049,49 €	237 775,00 €	247 789,23 €
Equilibre de la section de fonctionnement	74 202,66 €	70 271,95 €	-	101 410,15 €
Total des dépenses d'investissement	489 274,86 €	209 082,15 €	461 953,00 €	309 347,89 €
Total des recettes d'investissement	509 241,01 €	236 597,48 €	461 953,00 €	366 703,94 €
Equilibre de la section d'investissement	19 966,15 €	27 515,33 €	-	57 356,05 €
Equilibre global des CA	94 168,81 €	97 787,28 €	-	158 766,20 €

L'excédent de fonctionnement augmente de 44,31 %, pendant que l'excédent d'investissement augmente de 108,45 %.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellés des articles et chapitres	CA 2014	CA 2015	CA 2016
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	52 702,79 €	48 790,16 €	54 475,93 €
O12	CHARGES DE PERSONNEL	42 723,18 €	25 427,52 €	17 715,03 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 210,11 €	40 991,25 €	23 603,01 €
O14	ATTENUATION DE PRODUITS	43 312,00 €	54 661,00 €	40 954,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	2 709,38 €	4 907,61 €	4 398,16 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Réelles)	- €	- €	5 232,95 €
	TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	169 657,46 €	174 777,54 €	146 379,08 €
		21,32%	3,02%	- 16,25 %
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	900,00 €	826,59 €	964,86 €
73	IMPOTS ET TAXES	109 054,35 €	107 368,60 €	115 116,64 €
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE PARTICIPATIONS	64 102,89 €	57 948,86 €	58 131,10 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 310,00 €	2 315,00 €	2 105,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 177,03 €	1 294,21 €	1 016,00 €
O13-66	ATTENUATION DE CHARGES/CHARGES FIN.	- €	1 093,57 €	
OO2	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	63 315,85 €	74 202,66 €	70 455,63 €
	TOTAL DES RECETTES GLOBALES	243 860,12 €	245 049,49 €	247 789,23 €
		-10,14%	0,49%	1,12 %
	EQUILIBRE FINANCIER	74 202,66 €	70 271,95 €	101 410,15 €
	REPARTITION DES CHARGES INVEST.	19 966,15 €	27 515,33 €	57 356,05 €
	EXCEDENT OU DEFICIT GLOBALISE	94 168,81 €	97 787,28 €	158 766,20 €
		-8,85%	3,84%	62,36 %

	RÉSULTATS DES EXERCICES	CA 2014	CA 2015	CA 2016
	RÉSULTATS PAR EXERCICES FONCTIONNEMENT	10 886,81 €	-3 930,71 €	30 954,52 €
	RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	48 170,74 €	7 549,18 €	29 840,72 €
	RÉSULTATS GLOBAUX PAR EXERCICES	59 057,55 €	3 618,47 €	60 795,24 €

Les dépenses :

Les charges à caractère général (011) ont évolué de 11,65 %, passant de 48 790,16 € à 54 475,93 €.

En matière d'évolution significative, on notera :

Les fournitures administratives (6064) ont augmenté de 10,85 % (2 768,12 € (4051,06 € en 2014 ; 2497,24 € en 2015)).

6061 : Eau, Gaz et électricité, en augmentation de 5,26 %.

611 : Prestations secrétariat : 15 808,90 € sur 12 mois (40 heures mensuelles au lieu de 28 ; contrat sur 12 mois au lieu de 8 mois ½ en 2015).

616 : Assurances : - 1,51 % (+ 9,70 % en 2015)

623 : les fêtes et cérémonies augmentent de 36,16 % (5 002,33 €). Pour mémoire, le CCAS a été dissout au 31/12/2015.

626 : Affranchissements et frais de télécommunications : - 36,56 % (- 58,35 % en 2015) répartis comme suit :

Libellés des articles	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution %
Affranchissements	918,65 €	491,30 €	389,78 €	-20,66 %
Frais de télécommunications	1491,24 €	512,39 €	246,92 €	-51,81 %

Les charges de personnel (012) diminuent de 30,33%. C'est la conséquence en année pleine du non remplacement de la secrétaire de mairie, compensé par la signature d'un contrat de prestations de services.

Les autres charges de gestion courante (65) diminuent de 42,42 %.

La subvention d'équilibre de l'assainissement (59 262 €) prévue au budget primitif 2016 n'a pas été utilisée, puisque le budget d'assainissement s'est terminé avec un excédent global de 6 973,03 €.

Les atténuations de produits (014) baissent de 25,08 % ; le FNGIR étant stable et les AC ayant baissé de 44,36 %.

Enfin, les emprunts (part des intérêts) baissent de 13,23 %.

Les recettes :

70 : Produits des services du Domaine et ventes : + 16,73 %.

73 : Impôts et Taxes : + 7,22 %.

Les centimes baissent de 0,38 %, pendant que la taxe sur les pylônes augmente de 2,55 % et les droits de mutation évoluent de 53,64 %.

74 : Dotations et subventions de participations : + 0,31 %

La DGF diminue de 14,70 %.

75 : Autres produits de gestion courante : - 9,07 % (2 105 € contre 2315 € en 2015). Il s'agit de la location de la salle communale.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	28 204,59 €	- €	- €
02	DEPENSES IMPREVUES	- €	- €	- €
16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	2 500,00 €	5 000,00 €	145 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 156,27 €	4 765,44 €	2 336,64 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 123,74 €	19 072,61 €	466,80 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	424 298,76 €	180 244,10 €	161 544,45 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	488 283,36 €	209 082,15 €	309 347,89 €
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS	- €	- €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	991,50 €	- €	- €
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	991,50 €	- €	- €
	TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	489 274,86 €	209 082,15 €	309 347,89 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	- €	21 399,39 €	72 774,54 €
1068	AFFECTATION DE RESULTATS	68 204,59 €	- €	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	200 044,92 €	195 231,94 €	126 414,07 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240 000,00 €	- €	140 000,00 €
20	CESSIONS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	- €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	- €	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	- €	- €	- €
001	EXCEDENT REPORTE	- €	19 966,15 €	27 515,33 €
	TOTAL RECETTES REELLES	508 249,51 €	236 597,48 €	366 703,94 €
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS	- €	- €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	991,50 €	- €	- €
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	991,50 €	- €	- €
	TOTAL RECETTES GLOBALES	509 241,01 €	236 597,48 €	366 703,94 €
	EQUILIBRE	19 966,15 €	27 515,33 €	57 356,05 €
	RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	48 170,74 €	7 549,18 €	29 840,72 €

L'exercice 2016 se termine avec un excédent de 57 356,05 €.

Les dépenses (309 347,89 €)

Celles-ci sont réparties comme suit :

- (1641) Emprunts (capital et réaménagement prêt) : 145 000 €, soit 46,87 %.
- (2051) Concessions et logiciels (JVS) : 2 336,64 €, soit 0,76 %.
- (2131) Pose antenne : 466,80 €, soit 0,15 %.
- (231) Travaux église : 161 544,45 €, soit 52,22%.

Les recettes (366 703,94 €)

Celles-ci sont réparties comme suit :

- (001) Excédent reporté : 27515,33 €, soit 7,51 %.
- (10222) FCTVA : 72 000,48 €, soit 19,63 %.
- (10226) Taxe d'Aménagement : 774,06 €, soit 0,21 %.
- (132) Subventions (église et reprofilage cimetière) : 126 414,07 €, soit 34,47 %.
- (1641) Emprunts (renégociation taux pour travaux à venir) : 140 000 €, soit 38,18%.

Les reports sur 2017 (état des restes à réaliser) s'établissent comme suit :

Dépenses :

- (21538) Vidéoprotection : 10 154 €, soit 6,92 %.
- (231) : Travaux église (solde) : 11 611 €, soit 7,91 %.
- (231) : Provision travaux d'enfouissement de réseaux : 125 000 €, soit 85,17 %.

Le financement de ces dépenses reportées s'établit comme suit :

Fonds propres (affectation de résultats, et reprise sur excédent de fonctionnement) : 69 907 €, soit 47,63 %.

Subventions restant à percevoir (132) : 70 089 €, soit 47,76 %.

DETR restant à percevoir (1343) : 6 769 €, soit 4,61 %.

Monsieur le Maire a quitté la salle du conseil lors du vote.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité le compte administratif 2016 de la commune en les termes suivants :

SECTIONS	CA 2016
Total des dépenses de fonctionnement	146 379,08 €
Total des recettes de fonctionnement	247 789,23 €
Equilibre de la section de fonctionnement	101 410,15 €

Total des dépenses d'investissement	309 347,89 €
Total des recettes d'investissement	366 703,94 €
Equilibre de la section d'investissement	57 356,05 €
Equilibre global des CA	158 766,20 €

Pour l'exercice 2016, les résultats par sections s'établissent comme suit :

RÉSULTATS DES EXERCICES	CA 2016
RÉSULTATS PAR EXERCICES FONCTIONNEMENT	30 954,52 €
RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	29 840,72 €
RÉSULTATS GLOBAUX PAR EXERCICES	60 795,24 €

Il n'y aura pas d'affectation de résultat au compte 1068.

Adoption de la fiscalité locale 2017

Monsieur le Maire indique qu'il ne souhaite pas augmenter la fiscalité locale, et que le budget qui est présenté à l'assemblée délibérante a été préparé avec un maintien des taux d'imposition communaux.

Il est proposé en conséquence d'adopter les taux de la fiscalité locale pour l'année 2017, selon le tableau ci-dessous :

Libellés des taxes	2016	2016 REEL	2017	Evolution (%)
Les Bases				
Taxe d'habitation	359 500 €	345 586 €	347 200 €	-3,42%
Taxe foncière sur le Bâti	209 500 €	209 592 €	208 300 €	-0,57%
Taxe foncière sur le non bâti	23 500 €	23 567 €	23 600 €	0,43%
TOTAUX	592 500 €	578 745 €	579 100 €	-2,26%
Les Taux				
Taxe d'habitation	14,62%	14,62%	14,62%	0,00%
Taxe foncière sur le Bâti	12,25%	12,25%	12,25%	0,00%
Taxe foncière sur le non bâti	45,47%	45,47%	45,47%	0,00%
Les Produits				
Taxe d'habitation	52 559 €	50 525 €	50 761 €	-3,42%
Taxe foncière sur le Bâti	25 664 €	25 675 €	25 517 €	-0,57%
Taxe foncière sur le non bâti	10 685 €	10 716 €	10 731 €	0,43%
TOTAUX	88 908 €	86 916 €	87 008 €	-2,14%

Les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité la proposition de monsieur le Maire, et **adoptent** pour l'exercice 2017 le maintien des taux fiscalité locale, à savoir :

Taxe d'habitation	14,62%
Taxe foncière sur le Bâti	12,25%
Taxe foncière sur le non bâti	45,47%

Approbation du budget 2017 (budget principal)

Le budget 2017 de la commune se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

C	Libellés des chapitres	CA 2016	BP 2017	RAR 2016
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 475,93 €	61 627,00 €	- €
O12	CHARGES DE PERSONNEL	17 715,03 €	18 867,00 €	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 603,01 €	60 477,00 €	- €
O14	ATTENUATION DE PRODUITS	40 954,00 €	32 599,00 €	- €
66	CHARGES FINANCIERES	4 398,16 €	3 040,00 €	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Réelles)	5 232,95 €	- €	- €
O22	DEPENSES IMPREVUES	- €	8 669,00 €	- €
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	81 996,00 €	- €
	TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	146 379,08 €	267 275,00 €	- €
		-16,25%	12,41 %	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	964,86 €	950,00 €	- €
73	IMPOTS ET TAXES	115 116,64 €	106 644,00 €	- €
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE PARTICIPATIONS	58 131,10 €	55 997,00 €	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 105,00 €	2 000,00 €	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 016,00 €	274,00 €	- €
OO2	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	70 455,63 €	101 410,00 €	- €
	TOTAL DES RECETTES GLOBALES	247 789,23 €	267 275,00 €	- €
		1,12%	12,41 %	
	EQUILIBRE FINANCIER	101 410,15 €	- €	- €
	REPARTITION DES CHARGES INVEST.	57 356,05 €	-102 652,00 €	102 652,00 €
	EXCEDENT OU DEFICIT GLOBALISE	158 766,20 €	-102 652,00 €	102 652,00 €
		62,36%		
	RÉSULTATS DES EXERCICES			
	RÉSULTATS PAR EXERCICES FONCTIONNEMENT	30 954,52 €	-101 410,00 €	- €
	RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	29 840,72 €	-102 652,00 €	45 296,00 €
	RÉSULTATS GLOBAUX PAR EXERCICES	60 795,24 €	-204 062,00 €	45 296,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

C	Libellés des Chapitres	CA 2016	BP 2017	RAR 2016
02	DEPENSES IMPREVUES	- €	2 500,00 €	- €
16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	145 000,00 €	19 000,00 €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 336,64 €	2 340,00 €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	466,80 €	9 028,00 €	10 154,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	161 544,45 €	241 510,00 €	9 382,00 €
	TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	309 347,89 €	274 378,00 €	19 536,00 €

C	Libellés des Chapitres	CA 2016	BP 2017	RAR 2016
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	72 774,54 €	33 477,00 €	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	126 414,07 €	56 253,00 €	64 832,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	140 000,00 €	- €	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	- €	81 996,00 €	- €
001	EXCEDENT REPORTE	27 515,33 €	- €	57 356,00 €
	TOTAL RECETTES GLOBALES	366 703,94 €	171 726,00 €	122 188,00 €
	EQUILIBRE	57 356,05 €	-102 652,00 €	102 652,00 €
	RÉSULTATS PAR EXERCICES INVESTISSEMENT	29 840,72 €	-102 652,00 €	45 296,00 €

Principaux éléments à retenir :

Section de fonctionnement

Par rapport au budget de l'exercice 2016, celle-ci évolue de 12,41 %.

En dépenses, les charges à caractère général augmentent de 6,50 %, en tenant compte des réalisations de 2016.

Les charges de personnel (012) augmentent de 5,36 % (- 44,50 % en 2016).

Les autres charges de gestion courante (65) baissent de 27,09 %, en raison notamment de la suppression de la **subvention d'équilibre au budget d'assainissement** de (59 262 € en 2016).
A noter que les participations intercommunales au RPI, à l'urbanisme et au sport, sont inscrites à l'article 6654 pour respectivement 29 595, 1 858 et 2 913 €.

Les atténuations de produits (014) diminuent de 20,40 %. Ainsi, les attributions de compensation (AC) représentent désormais une somme globale de 8 877 € (17 232 € en 2016).

Les charges d'emprunts (66) représentent 0,95 % (1,99 % en 2016 ; 2,21 % en 2015) de la section de fonctionnement. Elles diminuent de 41,80 %.

En recettes, on soulignera que le montant des dotations de l'Etat n'a été notifié que le 6 avril.

La DGF continue sa chute, perdant encore 8,15 %.

Ainsi, les Impôts et taxes (73) diminuent de 1,63 % pendant que les dotations et subventions de participation (74) évoluent de 3,80 %.

Section d'investissement

Celle-ci s'équilibre à la somme de 293 914 €, avec intégration des reports 2016 (19 536 € en dépenses et 64 832 € en recettes).

Les dépenses se répartissent comme suit :

Dépenses imprévues : 2 500 € (0,86 %)

Capital des emprunts : 19 000 € (6,46%)

Concessions licences informatiques : 2 340 € (0,81%)
 Rénovation éclairage des bâtiments communaux : 1 700 € (0,57%)
 Vidéoprotection : 10 154 € (3,45 %)
 Armoire électrique EP : 2 628 € (0,89 %)
 Solde marché de l'église : 9 382 € (3,19%)
 Participation à l'acquisition d'un désherbeur : 4 700 € (1,60 %)
 Enfouissement de réseaux (1^{ère} tranche pour 104 869 €, (35,68 %)
 Provision pour l'enfouissement de réseaux (2^{ème} tranche pour 136 641 €, (46,49 %).

Le financement de ces dépenses est assuré par :

Un excédent reporté de 57 356 € (19,51 %)
 Le FCTVA (sur les dépenses de 2015) pour 33 477 € (11,39%)
 Le solde des subventions de l'église et du cimetière pour 58 063 € (19,75 %)
 Les subventions pour enfouissements de réseaux (tranches 1 et 2) pour 55 158 € (18,77%)
 La subvention du SDESM (armoire électrique) : 1 095 € (0,37 %)
 La DETR pour la vidéoprotection pour 6 769 € (2,30%)
 L'autofinancement tiré de la section de fonctionnement pour l'exercice 2017 pour 81 996 € (27,91%).

Après en avoir délibéré, les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité le Budget primitif 2017 de la commune et les annexes qui le composent, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES GLOBALES	267 275 €
RECETTES GLOBALES	267 275 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES GLOBALES	293 914 €
RECETTES GLOBALES	293 914 €

Adoption de l'état des subventions 2017

Les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité l'état des subventions annexé au budget de l'exercice 2017,

Attributions de subventions	2016	2017
Liste des associations	3 025,00 €	3 036,00 €
AMICALE DES LOISIRS DE MONTMACHOUX - ALM	1 050,00€	1 050,00€
AMICALE SAPEURS POMPIERS DE VOULX	50,00€	50,00€
ANCIEN COMBATTANTS D'ALGERIE - FNACA	75,00€	75,00€
CLIC SOUTIEN	50,00€	50,00€
COLLEGE ELSA TRIOLET	44,00€	50,00€
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ELSA TRIOLET	21,00€	21,00€
FEERIES DU BOCAGE	150,00€	150,00€
FONDATION DU PATRIMOINE	50,00€	55,00€

Attributions de subventions	2016	2017
FONDATION HOSPITALIERE STE MARIE	50,00€	50,00€
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE VOULX	200,00€	200,00€
LE LENDEMAIN DES POMPIERS DU BOCAGE	50,00€	50,00€
LOUVRE CAP DEFIS	200,00€	200,00€
RANDONNEURS BOCAGE GATINAIS	110,00€	110,00€
RENAISSANCE VOULXOISE	320,00€	320,00€
RESTAURANTS DU CŒUR	55,00€	55,00€
UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DU BRESMONT - USCB	550,00€	550,00€

Budget d'assainissement (Approbation du compte de gestion 2016)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2016 du budget d'assainissement de monsieur le Trésorier, conforme au compte administratif d'assainissement, qui s'établit comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	77 109,00 €	116 150,00 €	699 728,00 €
Titres de recettes émis	51 478,80 €	87 506,08 €	516 522,21 €
Réductions de titres	0,00 €	0,00 €	000 €
Recettes nettes	51 478,80 €	87 506,08 €	516 522,21 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	71 109,00 €	237 775,00 €	699 728,00 €
Mandats émis	43 698,17 €	146 379,08 €	455 726,97 €
Annulations de mandats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses nettes	43 698,17 €	146 379,08 €	455 726,97 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	7 780,63 €		6 973,03 €
Déficit		807,60 €	

Les conseillers présents **approuvent à l'unanimité** le compte de gestion 2016 de l'assainissement.

Approbation du compte administratif 2016 de l'Assainissement

Le compte administratif 2016 de l'assainissement dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion de M. le Trésorier s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Chapitres	Libellés des articles et chapitres	CA 2016
	SECTION D'EXPLOITATION	
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	18 894,80 €
66	CHARGES FINANCIERES	17 940,08 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	51 478,80 €

Chapitres	Libellés des articles et chapitres	CA 2016
002	DÉFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ	25 627,30 €
	TOTAL DES DEPENSES	113 940,98 €
70	VENTE PRODUITS FABRIQUES MARCHANDS	61 620,15 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 885,93 €
	TOTAL DES RECETTES	87 506,08 €
	EQUILIBRE FINANCIER	-26 434,90 €
	REPARTITION DES CHARGES INVEST.	33 407,93 €
	EXCEDENT OU DEFICIT GLOBALISE	6973,03 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des articles et chapitres	CA 2016
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 885,93 €
16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	17 812,24 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43 698,17 €
001	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	25 627,30 €
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	51 478,80 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	77 106,10 €
	POSITION FINANCIERE DE LA SECTION	33 407,93 €

Principaux éléments à retenir :

Il s'agit du dernier compte administratif pour ce budget puisqu'à partir du 1^{er} janvier 2017, la gestion de l'assainissement est de la compétence de la communauté de communes du Pays de Montereau (CCPM).

La section d'exploitation présente un déficit habituel de 26 434,90 € (25 627,30 € en 2015), en augmentation par rapport à l'exercice 2015 de 2,37 %.

La section d'investissement présente un excédent habituel de 33 407,93 € (25 627,30 € en 2015), en augmentation de 7 780,63 € par rapport à l'exercice précédent.

Globalement, l'exercice 2015 se termine sur un excédent global de 6 973,03 €.

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil lors du vote.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, les conseillers présents **approuvent** à l'unanimité le compte administratif 2016 de l'assainissement en les termes suivants :

SECTION D'EXPLOITATION	
DEPENSES	113 940,98 €
RECETTES	87 506,08 €
EQUILIBRE FINANCIER	-26 434,90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43 698,17 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	77 106,10 €
EQUILIBRE FINANCIER	33 407,93 €
EXCÉDENT GLOBALISE	6 973,03 €

Pour l'exercice 2016, les résultats par sections s'établissent comme suit :

RÉSULTAT EXPLOITATION 2016	- 807,60 €
RÉSULTAT INVESTISSEMENT 2016	7 780,63 €
RÉSULTAT GLOBAL 2016	6 973,03 €

SDESM : adhésion des communes de Nangis et Avon

Monsieur le Maire indique que le comité syndical du SDESM, en date du 21 février dernier, a entériné la demande d'adhésion des communes de Nangis et Avon.

Conformément à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il appartient aux communes, membres du syndicat, de se prononcer sur cette adhésion.

Monsieur le Maire propose d'approuver ces adhésions.

Après en avoir débattu, les conseillers présents, à l'unanimité, **approuvent** l'adhésion des communes de Nangis et d'Avon au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).

Point ajouté en début de séance :

SDESM : Groupement de commande électricité

Monsieur le Maire propose d'adhérer au groupement de commande Electricité, initié par le SDESM.

Considérant que :

- La Loi NOME (NOUVELLE ORGANISATION DU MARCHÉ DE L'ENERGIE) du 7 décembre 2010 et la Loi de Consommation du 17 mars 2014 prévoient la fin des tarifs réglementés de gaz et d'électricité,
- Le SDESM propose de coordonner un groupement de commande d'électricité en Seine-et-Marne,

Vu,

- Le code des marchés publics, et l'article 28 de l'ordonnance de juillet 2015,
- Le code général des collectivités territoriales,
- La délibération n°2014-163 du 15 décembre 2014 du comité syndical du SDESM,
- L'acte constitutif du groupement de commande joint en annexe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Approuve** le programme et les modalités financières,
- **Accepte** les termes de l'acte constitutif du groupement de commande électricité annexé à la présente délibération,
- **Autorise** l'adhésion de la commune au groupement d'achat électricité,
- **Autorise** le représentant de la SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.

Informations et Questions diverses

- Remerciements de la Fondation du Patrimoine pour l'adhésion 2017 de la Commune.
- Concert en l'église Saint-Martin avec le groupe vocal « Double croche » dimanche 30 avril 2017, suivi d'une réception dans la salle communale pour partager le verre de l'amitié, avec une exposition concernant la première tranche de restauration sur 3 ans du chœur et de la sacristie de notre église
- Dernier rappel ferme du Maire avant sanction judiciaire pour tout contrevenant à la loi interdisant l'usage de produits phytosanitaires et en particulier désherbant sur le domaine public des collectivités locales,
- Confirmation de l'octroi d'une DETR à 80% pour le projet communal de Vidéoprotection
- Confirmation de l'octroi d'une subvention de 50% du SDESM pour le remplacement de l'armoire électrique du Terrain de boules Grande rue
- Enlèvement ce jour du panneau d'affichage publicitaire apposé sans autorisation rue de la Petite vallée, à la demande expresse du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 25.

Le Maire,
Patrick JACQUES

